

ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
10/03/2022

1. 09:00 - **EL**

Dossier 18104 - Demande de Monsieur Antoni LO PRESTI pour rénover la totalité de toiture de la maison avec une isolation par l'extérieur de 12 cm d'épaisseur, avenue Charles Schaller 36.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 10/02/2022 au 24/02/2022 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- dérogation à la prescription II, c) du plan particulier d'affectation du sol n° 42 (gabarits)

2. 09:20 - **EL**

Dossier 18110 - Demande de Madame Caroline NANNAN pour transformer une maison unifamiliale, construire une extension en façade arrière au rez-de-chaussée et au R+1, construire un chien assis sur le versant arrière et isoler la toiture par l'extérieur, avenue du Kouter 10.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 10/02/2022 au 24/02/2022 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture d'une construction mitoyenne) du titre I du RRU

3. 09:50 - **DT**

Dossier 17827 - Demande de Madame Bénédicte DEMAIN pour changer l'affectation d'un appartement de logement en bureau pour profession libérale, rue Jacques Bassem 19.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 10/02/2022 au 24/02/2022 pour les motifs suivants :

- application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)

4. 10:20 – **ADV**

Dossier 17927 - Demande de Madame Petya MULEVA pour transformer une maison unifamiliale (créer une lucarne en toiture avant, isoler par l'extérieur la toiture, réaliser une extension à l'arrière du 1^{er} étage et modifier les menuiseries), avenue des Meuniers 138.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 10/02/2022 au 24/02/2022 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)

5. 10:45 - **Saisine**
Dossier 17955S - Demande de Monsieur et Madame Vincent et Louise HURKENS-DUPREZ pour créer deux lucarnes et remplacer les châssis d'une maison unifamiliale, avenue du Gardon 37.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 11/02/2022 au 25/02/2022 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)

-
6. 11:15 - **ADV**
Dossier 18058 - Demande de Madame Céline de CROMBRUGGHE de LOORINGHE pour agrandir, transformer et mettre en conformité diverses transformations dans un immeuble mixte (deux logements et bureaux) à l'avant et dans une maison unifamiliale à l'arrière, chaussée de Wavre 1598.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 10/02/2022 au 24/02/2022 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

-
7. 14:00 - **Saisine**
Dossier 17959S - Demande de Anne, Michaël et Laurence LELEUX-VALENTIN pour démolir une véranda et construire une extension et une terrasse, isoler les façades et changer les châssis d'une maison unifamiliale, rue de la Vignette 56.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 10/02/2022 au 24/02/2022 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.3 (implantation de la construction - façade avant), art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU

-
8. 14:30 - **JT**
Dossier 18072 - Demande de la S.R.L. ROCHIMCO pour rénover une maison de commerce (séparer l'unité commerciale au rez-de-chaussée de l'unité de logement et créer deux lucarnes en toiture), rue Valduc 334.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

-
9. 15:00 - **JT**
Dossier 18076 - Demande de Monsieur et Madame Roger et Juliane KOCH – OTT pour rénover la toiture d'une maison unifamiliale et créer deux lucarnes; l'une en toiture avant et l'autre en toiture arrière, avenue Benjamin Jansen 12.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 10/02/2022 au 24/02/2022 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.3 (implantation de la construction - mitoyenneté), art.4 (profondeur de la construction), art.6 (toiture - hauteur) et art.11 (aménagement de la zone de recul) du titre I du RRU

10. 15:15 - **Saisine**

Dossier 17957S - Demande de Monsieur Vãn Trãn pour construire extension à l'arrière de l'habitation, chaussée de Wavre 1614 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 17/02/2022 au 03/03/2022 pour les motifs suivants :

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur éléments techniques) du titre I du RRU

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

11. 15:45 - **JT**

Dossier 17825 - Demande de Monsieur et Madame Michael & Pauline NOIRET-BIEVEZ pour mettre en conformité l'extension arrière d'une maison unifamiliale mitoyenne, rue du Villageois 11.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (bien à l'inventaire)

12. 16:15 - **JT**

Dossier 18028 - Demande de la S.A. SOCIETE ANONYME DE VENTE DES EQUIPEMENTS TRANE pour rénover et transformer une maison unifamiliale et un hangar de stockage contigu en un immeuble de trois appartements, rue du Railway 22 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 10/02/2022 au 24/02/2022 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.3 (implantation d'une construction mitoyenne §1 - alignement §2 mitoyenneté), art.5 (hauteur de la façade avant) et art.6 (toiture - hauteur-lucarnes) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
